

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **84114752.3**

(51) Int. Cl.⁴: **G 04 F 8/00**
G 04 C 3/00

(22) Date de dépôt: **04.12.84**

(30) Priorité: **06.12.83 CH 6515/83**

(71) Demandeur: **ETA S.A. Fabriques d'Ebauches**
Schild-Rust-Strasse 17
CH-2540 Grenchen(CH)

(43) Date de publication de la demande:
17.07.85 Bulletin 85/29

(72) Inventeur: **Claude, Ray**

(88) Date de publication différée du rapport de recherche: **21.08.85**

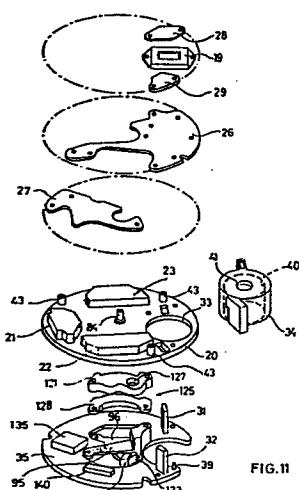
CH-2205 Montezillon(CH)

(84) Etats contractants désignés:
DE FR GB

(74) Mandataire: **Caron, Gérard**
ASUAG - SSIH Société Suisse pour l'industrie Horlogère
S.A. Faubourg du Lac 6
CH-2501 Biel(Bienne)(CH)

(54) Mouvement d'horlogerie comportant plusieurs moteurs pas à pas et une base de temps électronique.

(57) La platine (20) porte sur une de ses faces le moteur (21) de comptage du temps courant et les deux modules moteurs (22 et 23) de comptage des minutes et des heures des temps chronométrés. Sur sa face inférieure, elle porte le moteur (120) de comptage des secondes des temps chronométrés et le moteur (125) de comptage des centièmes de seconde des temps chronométrés, moteurs qui sont partiellement superposés à ceux situés sur l'autre face. Le tube (84) guide par sa surface extérieure des mobiles d'affichage entraînés par le moteur (21) et par sa surface inférieure des mobiles d'affichage entraînés par les moteurs (120 et 125). Les deux substrats (26 et 35) placés au-dessus et au-dessous des moteurs, sont connectés par les blocs de contact (31 et 32). Le circuit de commande (135) et le quartz (140) sont fixés sur le substrat inférieur (35). La pile, noyée dans le logement (40) du bloc (34) s'étend en hauteur de part et d'autre de la platine (20). Les modules moteurs (22 et 23) peuvent être prémontés séparément. Ils entraînent des organes indicateurs apparaissant sur le cadran dans des positions décentrées.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0148414

Numéro de la demande

EP 84 11 4752

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)		
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée			
A	FR-A-2 353 889 (YEMA) * Page 6, lignes 6-33; figure 2 *	1,2	G 04 F 8/00 G 04 C 3/00		
D,A	--- GB-A-2 028 545 (K.K. SUWA SEIKOSHA) * Figures *	1,2			
A	--- EP-A-0 048 217 (COMPAGNIE DES MONTRES LONGINES S.A.) * Figures *	1,2			
A	--- EP-A-0 083 307 (NOUVELLE LEMANIA S.A.) * Figures *	1			
A	--- GB-A-2 005 875 (K.K. DAINI SEIKOSHA) -----	1,7	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)		
			G 04 F G 04 C		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications					
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 28-03-1985	Examinateur EXELMANS U.G.J.R.			
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES					
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention				
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date				
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande				
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons				
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant				